

# Projet éducatif local

[www.lemans.fr](http://www.lemans.fr)

2016 - 2020

PROJET ÉDUCATIF LOCAL

ACCOMPAGNEMENT JEUNES ENFANTS  
ACTEURS PROTECTION  
CONCERTATION  
PEL EXPRESSION  
ÉTUDIANTS ÉCOLES CITOYENNETÉ COOPÉRATION  
NON DISCRIMINATION PARENTS  
ENVIE LISIBILITÉ  
CONFIANCE QUARTIERS COHÉRENCE

## Sommaire

- ▶ **Préambule** p.3
- ▶ **La démarche** p.4
  - instances
  - étapes
- ▶ **Les 4 axes du PEL** p.5
- ▶ **Mise en œuvre** p.6
  - pilotage du projet
  - les premières actions à engager
- ▶ **Fiches** p.7 à 22
- ▶ **Signatures** p.23



Le Projet Educatif Local de la Ville du Mans est le fruit d'une volonté forte de la municipalité de proposer une offre éducative et de loisirs diversifiée, de qualité, pour le plus grand nombre de jeunes Manceaux. Afin de donner plus de cohérence et de lisibilité aux activités et actions déployées, nous avons engagé un travail partenarial avec les acteurs du territoire, tout en faisant évoluer notre organisation au sein même des services de la ville. Nous tenons à remercier tous les participants qui ont enrichi par leur contribution les plénières et les ateliers co-animés

avec l'Education Nationale et un collectif d'Education Populaire. Le PEL se mettra progressivement en place et fera l'objet d'un suivi régulier afin d'y apporter les évolutions nécessaires. Sa mise en œuvre s'appuie sur des fondamentaux partagés par tous : protection des enfants et des jeunes, mise en confiance, implication et épanouissement.

Jean-Claude Boulard, Sénateur-Maire

Isabelle Sévère, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance.

## Signataires



# Préambule

La Ville du Mans a toujours fait de l'action éducative une de ses priorités :

- ▶ **Projet Educatif de Territoire (PEDT) :** validé en décembre 2014 par l'Education Nationale, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe
- ▶ **Contrat Enfance Jeunesse** signé entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe pour la période 2016-2019
- ▶ **Volet Education du Contrat de Ville :** contractualisation entre l'Etat, les collectivités et les partenaires des territoires, il recense les engagements pris à destination des quartiers prioritaires de l'agglomération mancelle pour la période 2015-2020.
- ▶ **Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2016-2020**
- ▶ **Contrat Local d'Education Artistique et Culturel (CLEAC)**

Dans la dynamique de la concertation engagée sur la réforme des rythmes scolaires en 2014, la Ville du Mans a ambitionné de définir et de mettre en œuvre un Projet Educatif Local (PEL). La démarche a été lancée en février 2015 lors de réunions publiques des conseils des quartiers : 260 personnes y ont participé.

C'est une démarche partenariale avec les acteurs concernés (professionnels et habitants) permettant de partager et d'associer leurs compétences et de mettre en cohérence les différentes actions éducatives sur le territoire. L'objectif est de favoriser le développement et l'intégration des enfants et des jeunes dans la société et leur environnement local.

## Pourquoi un PEL ?

Partage

Concertation

Proximité

Lisibilité

Aboutissant à la construction d'un projet politique, le PEL permet d'identifier les grandes orientations dans le domaine éducatif et les actions qui en découlent sur le terrain. Il est construit pour la période 2016-2020, sur le territoire du Mans, pour un public cible (0 - 25 ans), en tenant compte de valeurs à partager et d'un diagnostic préalable.

### Les valeurs à partager

- ▶ Égalité d'accès
- ▶ Non discrimination
- ▶ Coopération
- ▶ Favoriser l'expression
- ▶ Favoriser la citoyenneté
- ▶ Respect de l'autre et des règles

### Le diagnostic préalable

#### Sur la base d'un questionnaire et d'entretiens :

- ▶ Recueil des informations sur les actions éducatives existant sur le territoire
- ▶ Avis des acteurs concernés
- ▶ A permis de soulever des axes de travail

# La démarche

La méthodologie mise en place pour d'élaborer ce premier PEL a activé un processus de concertation et de collaboration de l'ensemble de la communauté éducative.

Plusieurs instances ayant chacune un rôle spécifique se sont réunies selon un calendrier formalisant chaque étape de la construction du projet.

## Les instances

### ▶ Le Comité de pilotage :

composé des élus de la Ville du Mans, il porte le projet politique.

### ▶ Le Comité de suivi :

son rôle est de discuter et de valider les propositions du comité technique en interface avec le comité de pilotage. Il réunit le Maire, les membres du comité de pilotage, le chef de projet PEL, les chefs de service et les partenaires suivants : Préfecture, Direction des Services de l'Éducation Nationale, le Département de la Sarthe (DGA de la Solidarité), la Caisse d'allocations familiales de la Sarthe, le Collectif d'Éducation populaire \*, l'Université du Maine, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Pays de la Loire.

\* AFEV, CEMEA, les centres sociaux, FAL72, FRANCAS, les MJC, Petits Débrouillards.

### ▶ Le Comité technique :

piloté par le chef de projet PEL, il est constitué des techniciens municipaux et des représentants des partenaires. Ses membres sont force de proposition et pourront être sollicités pour animer le dispositif dans sa mise en œuvre.

### ▶ Les Assemblées territoriales et citoyennes :

il s'agit de s'appuyer sur les instances participatives locales (Conseils de quartier, Conseils citoyen...) pour présenter et lancer la phase de concertation territoriale et citoyenne, informer du contenu du PEL, de son suivi et de sa mise en œuvre.

### ▶ Les Ateliers participatifs :

constitués par thématique après la phase d'état des lieux et composés d'experts, d'acteurs opérationnels ou de citoyens souhaitant s'associer à la démarche, ils étaient animés par des membres du Comité technique en vue d'élaborer le contenu du PEL.

## Les différentes étapes

<b>Février à mars 2015</b>	Assemblées territoriales et citoyennes. Présentation et partage autour des enjeux et objectifs de la démarche PEL.
<b>Mars à septembre 2015</b>	État des lieux : recueil des actions et dispositifs existants, réalisation du diagnostic de territoire par quartier.
<b>Octobre 2015 à juin 2016</b>	Validation des 4 axes stratégiques du PEL. Ateliers participatifs. Définition des orientations et objectifs du PEL. Élaboration de propositions d'actions et projets.
<b>Automne 2016</b>	Signature du PEL par ses partenaires. Mise en œuvre, suivi et évaluation régulière du PEL.

# Les 4 axes du PEL

## Axe 1

**Mieux connaître l'offre éducative et renforcer sa cohérence sur le territoire**

### Objectif n°1

Définir et assurer la coordination du PEL sur le territoire.

### Objectif n°2

Identifier les acteurs de la communauté éducative et les moyens de renforcer la co-éducation.

### Objectif n°3

Adopter des outils de communication performants et adaptés aux publics.

## Axe 2

**Favoriser et développer l'accès de tous à des activités éducatives**

### Objectif n°1

Favoriser la solidarité éducative par la complémentarité des acteurs.

### Objectif n°2

Créer les conditions favorisant l'initiative et l'engagement de l'enfant et du jeune.

### Objectif n°3

Assurer la diversité et promouvoir l'importance des activités éducatives.

## Axe 3

**Identifier et réunir les conditions favorisant la continuité éducative de 0 à 25 ans**

### Objectif n°1

Développer le passage de prises en charge collectives vers un accompagnement individualisé.

### Objectif n°2

Permettre aux enfants / jeunes d'initier des projets et de se projeter à moyen et long terme sur des parcours personnels et professionnels positifs.

### Objectif n°3

Mieux articuler l'ensemble des temps quotidiens que traverse l'enfant/jeune.

## Axe 4

**Permettre aux parents, aux adultes, d'exercer pleinement leurs fonctions éducatives**

### Objectif n°1

Faire connaître aux parents et promouvoir les actions de parentalité existant sur le territoire.

### Objectif n°2

Favoriser, soutenir et valoriser l'implication des parents pour et avec leurs enfants

### Objectif n°3

Aider les parents à concilier vie personnelle / vie professionnelle / vie familiale.



## Le Projet Educatif Local est lancé à partir de l'automne 2016, avec une première phase qui doit permettre de :

- ▶ mettre en place la coordination municipale du PEL
- ▶ définir précisément les modalités de fonctionnement et notamment les instances de pilotage et de travail
- ▶ partager le projet le plus largement possible avec tous les acteurs
- ▶ impulser les premières actions

Le PEL doit faire l'objet d'un suivi régulier et d'une évaluation annuelle partagée afin d'apporter les actions correctrices nécessaires.

## Pilotage du projet

- ▶ L'animation de la réflexion lancée par la Ville s'est organisée avec l'appui de l'Education Nationale et d'un Collectif d'Education Populaire.
- ▶ Dans le même esprit, la mise en œuvre globale du PEL sera pilotée par la Direction de l'Education de la Culture et des Sports de la Ville du Mans (Axe 1) et les 3 autres axes seront pilotés avec les co-signataires.
- ▶ La Ville s'appuiera sur l'expertise de chacun. Le PEL tiendra également compte des dispositifs existants sur le territoire : voir page 3 ainsi que le Schéma départemental unique d'organisation sociale et médico-sociale porté par le Département et le Schéma départemental des services aux familles notamment piloté par la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe.

## Les premières actions à engager :

### Axe 1

- ▶ Coordonner le PEL
- ▶ Mettre en place des cellules opérationnelles par axe, par thématique ou par territoire
- ▶ Constituer un recueil de l'ensemble des acteurs éducatifs
- ▶ Mettre en place un annuaire participatif sur le site internet de la Ville

### Axe 2

- ▶ Construire une offre de manière concertée pour les enfants et les jeunes
- ▶ Favoriser la participation à des activités régulières et leur pérennisation par la mise en place d'un parcours citoyen
- ▶ Diversifier l'offre éducative par la concertation des acteurs

### Axe 3

- ▶ Identifier, pour les professionnels, les dispositifs d'accompagnement individuels

- ▶ Développer de manière ciblée la mise en place de référents éducatifs
- ▶ Renforcer le travail autour des stages de 3<sup>e</sup>, déployer le dispositif "Les cordées de la réussite"
- ▶ Renforcer la participation des associations dans les Anim' du midi
- ▶ Renforcer la cohérence projets d'école / politique éducative municipale
- ▶ Créer des liens entre crèches et écoles maternelles

### Axe 4

- ▶ S'appuyer sur des temps forts existant sur la Ville pour diffuser des informations
- ▶ Créer un répertoire parentalité (professionnels et grand public)
- ▶ Créer un temps fort "Petite enfance"
- ▶ Ouvrir l'école, le collège, le lycée aux parents
- ▶ Optimiser l'accueil Petite enfance (collectif et assistantes mat.)

# AXE 1

**Mieux connaître l'offre éducative**  
et renforcer sa cohérence sur le territoire



# AXE 1

## Mieux connaître l'offre éducative et renforcer sa cohérence sur le territoire

### Objectif n°1.1

Définir et assurer la coordination du PEL  
sur le territoire

**Pilotage**  
Ville du Mans

**Public cible**  
Les acteurs  
institutionnels  
et associatifs

**Territoire cible**  
Tout le territoire

#### **Éléments de diagnostic :**

- ▶ Dynamique de la concertation engagée lors de la réforme des rythmes scolaires
- ▶ Volonté d'approfondir le travail réalisé pour bâtir un Projet Educatif de Territoire, validé par l'Education Nationale, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe
- ▶ Ambition de la Ville du Mans de définir et de mettre en œuvre un Projet Educatif Local
- ▶ Démarche partenariale avec les acteurs concernés (parents, associations, bénévoles, professionnels, conseils de quartier, jeunes...) permettant de partager et d'associer leurs compétences et de mettre en cohérence les différentes actions éducatives sur le territoire

#### **Actions existantes**

- ▶ Comité de suivi PEL
- ▶ Coordination Quartiers Sud (Maison Pour Tous Jean-Moulin / MJC Ronceray / Centre Social des Quartiers Sud / Ville du Mans)
- ▶ Coordination Bellevue (MJC Prévert)
- ▶ Coordination Réseau d'Éducation Prioritaire

#### **Actions à envisager**

- ▶ Coordination municipale du PEL
- ▶ Mise en place de cellules opérationnelles par axe, par thématique ou territoriale, composées d'acteurs éducatifs "référents" partenaires du PEL et en lien avec les instances existantes (ex : coordination, conseil de quartiers, conseil jeunes...).



# AXE 1

## Mieux connaître l'offre éducative et renforcer sa cohérence sur le territoire

### Objectif n°1.2

Identifier les acteurs de la communauté éducative et les moyens de renforcer la co-éducation

#### Pilotage

Ville du Mans

#### Public cible

les acteurs professionnels de la communauté éducative

#### Territoire cible

tout le territoire

#### 🔍 Éléments de diagnostic :

- ▶ Offre éducative existant sur le territoire du Mans variée mais manque de visibilité pour les acteurs concernés
- ▶ Acteurs souhaitant une collaboration plus importante entre eux

#### 🔍 Actions à envisager

- ▶ Recueil de l'ensemble des acteurs éducatifs par et pour la coordination PEL et réflexion sur la création d'un cahier des charges PEL
- ▶ Organisation de rencontres interprofessionnelles sur le champ éducatif
- ▶ Mise en place de temps de coordination et d'échanges entre structures éducatives d'un même territoire
- ▶ Réflexion quant aux modalités de gestion du site internet de la Ville en lien avec la Mission internet Ville du Mans (modérateur, groupe de travail PEL, affichage du PEL sur le site, espaces collaboratifs, participation des jeunes, etc)

# AXE 1

## Mieux connaître l'offre éducative et renforcer sa cohérence sur le territoire

### Objectif n°1.3

Adopter des outils de communication performants et adaptés aux publics

**Pilotage**  
Ville du Mans

**Public cible**  
les acteurs institutionnels et associatifs, les usagers

**Territoire cible**  
tout le territoire

#### **Éléments de diagnostic :**

- ▶ Offre éducative existant sur le territoire variée mais manque de visibilité pour les usagers
- ▶ Manque de supports de communication et d'information à destination des usagers

#### **Actions existantes**

- ▶ Site internet Ville du Mans
- ▶ Outils internet existants : Caf et Département
- ▶ Temps forts : Fête interculturelle des quartiers sud, Sport en fête, fêtes de quartier, 25<sup>e</sup> heure du livre, Forum Jeunes, etc

#### **Actions à envisager**

- ▶ Mise en place d'un annuaire participatif sur le site internet de la Ville permettant de référencer les actions et d'effectuer des recherches multicritères
- ▶ S'appuyer sur les temps forts existants pour assurer la promotion des actions éducatives et donner de la visibilité aux acteurs
- ▶ Présenter les offres éducatives dans les lieux de vie des enfants, des jeunes

# AXE 2

Favoriser et développer l'accès  
de tous à des activités éducatives



# AXE 2

## Favoriser et développer l'accès de tous à des activités éducatives

### Objectif n°2.1

Favoriser la solidarité éducative par la complémentarité des acteurs

#### 🔍 Éléments de diagnostic :

- ▶ Difficultés pour les jeunes à repérer facilement les lieux et les adultes référents en fonction des temps périscolaires auxquels ils participent
- ▶ Inégalité d'accès de tous aux activités
- ▶ Nécessité de prendre en compte le jeune dans sa globalité : stratégie éducative concertée, implication des parents et enfants...

#### Co-pilotage

Ville du Mans et Collectif d'Éducation Populaire

#### Public cible

enfants et jeunes (notamment 6-12 ans ou présentant des signes de fragilité)

#### Territoire cible

tout le territoire et ciblage sur secteurs moins dotés en ressources

#### 🔍 Actions existantes

- ▶ Fête des écoles publiques
- ▶ Espace de vie sociale quartiers Nord-Bellevue
- ▶ Centres sociaux
- ▶ Concertation jeunesse Quartiers Sud
- ▶ Bus du service jeunesse, malles ludothèque, jeux d'échecs, rencontres sportives
- ▶ Prévention spécialisée

#### 🔍 Actions à envisager

- ▶ Construire une offre pour les enfants et les jeunes de manière concertée en s'appuyant sur des thématiques communes
- ▶ Développer la mise en place d'équipes multi-acteurs pour coordonner et animer des équipements en associant les habitants
- ▶ Développer des outils et des actions itinérants et partagés

# AXE 2

## Favoriser et développer l'accès de tous à des activités éducatives

### Objectif n°2.2

Créer les conditions favorisant l'initiative et l'engagement de l'enfant et du jeune

#### Co-pilotage

Ville du Mans  
et Collectif  
d'Éducation  
Populaire

#### Public cible

les enfants  
(à partir  
de 6 ans)  
et les jeunes

#### Territoire cible

tout le territoire

#### 🔍 Éléments de diagnostic :

- ▶ Les difficultés sociales constituent un obstacle à l'égalité des chances
- ▶ De fortes disparités existent entre les territoires et selon les classes d'âge et des freins pas seulement économiques existent
- ▶ Bon nombre de jeunes échappent aux dispositifs de droit commun et peuvent se retrouver en difficulté

#### 🔍 Actions existantes

- ▶ Écoles municipales de sport
- ▶ Ateliers culturels, sportifs ou de loisirs
- ▶ Stages ou actions sur les vacances : ateliers de découverte, d'initiation
- ▶ Coopératives scolaires, Foyers jeunes, Conseils de résidents des Foyers de Jeunes Travailleurs, Conseil Jeunes
- ▶ Application Folios (Éducation Nationale)

#### 🔍 Actions à envisager

- ▶ Favoriser la participation à des activités régulières et leur pérennisation par la mise en place d'un "parcours citoyen"
- ▶ Donner du pouvoir d'agir en permettant la prise de décisions par la gestion de lieux d'activités, de budgets et la participation à des instances représentatives
- ▶ Accompagner les jeunes présents dans les instances représentatives



# AXE 2

## Favoriser et développer l'accès de tous à des activités éducatives

### Objectif n°2.3

Promouvoir la diversité et l'importance des activités éducatives

#### Co-pilotage

Ville du Mans  
et Collectif  
d'Éducation  
Populaire

#### Public cible

enfant et jeunes,  
parents, acteurs  
éducatifs

#### Territoire cible

tout le territoire

#### 🔍 Éléments de diagnostic :

- ▶ Les jeunes sont très demandeurs d'activités, tant pour répondre à un désir de socialisation (se retrouver ensemble) que de découverte
- ▶ Une petite majorité de jeunes se dit satisfaite du programme d'activités pour les jeunes
- ▶ Les activités proposées sont riches et diversifiées. Elles contribuent à un parcours de réussite des enfants et jeunes qui les fréquentent
- ▶ Il est important d'affirmer le bien fondé de la pratique d'activités de sport, de culture, ou de loisirs auprès des familles

#### 🔍 Actions existantes

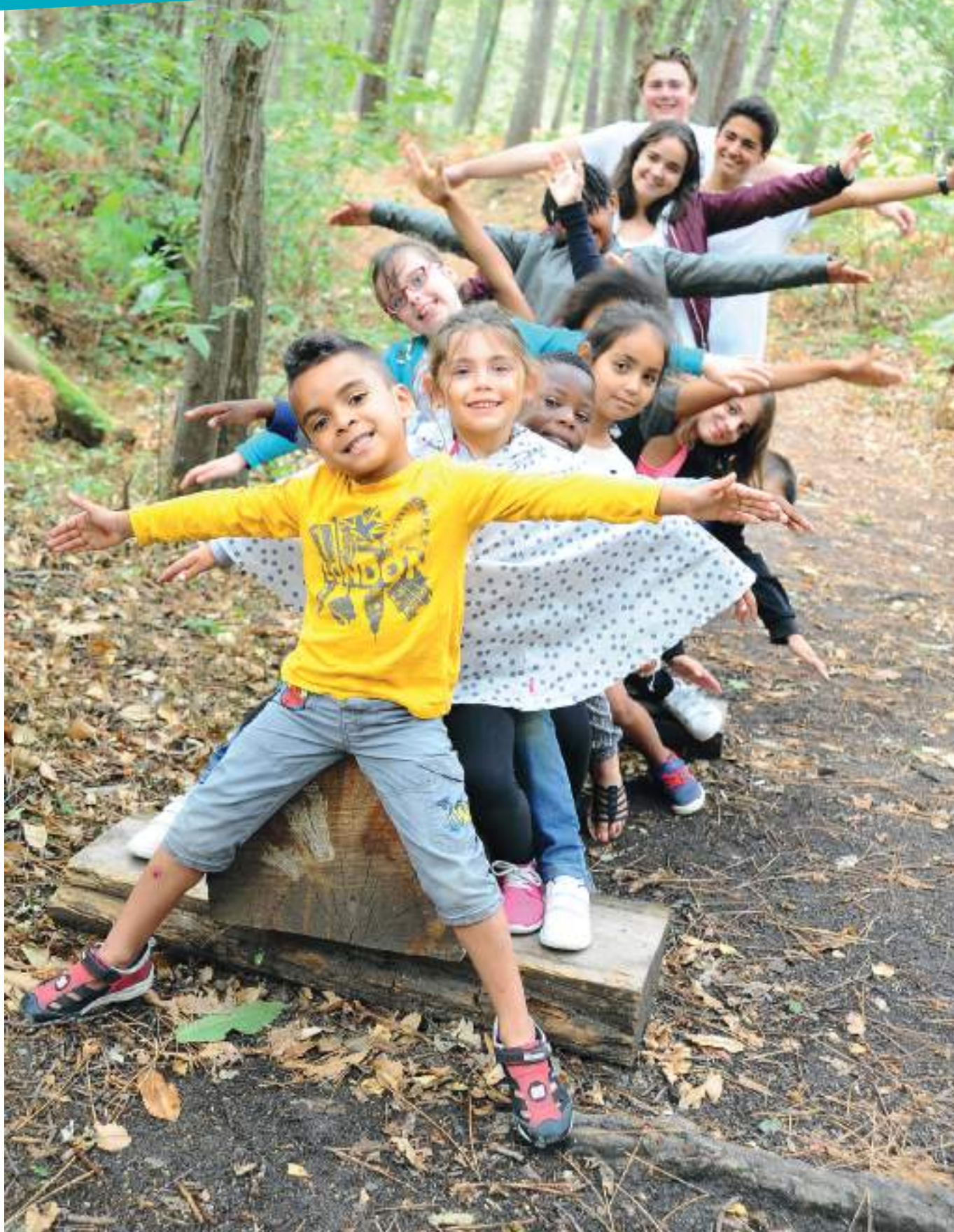
- ▶ Fête des écoles publiques
- ▶ Portes ouvertes
- ▶ Sport en fête
- ▶ Fêtes de quartier, Fête interculturelle des quartiers sud
- ▶ Cafés des parents
- ▶ Portes-ouvertes dans les activités
- ▶ Restitution publique de projets ou d'ateliers dans les écoles, les centres de loisirs, les MJC ...

#### 🔍 Actions à envisager

- ▶ Diversifier l'offre éducative par la concertation des acteurs
- ▶ Développer des actions de médiation de quartier
- ▶ Mettre en avant la qualification des intervenants au sein des activités éducatives

# AXE 3

Identifier et réunir les conditions favorisant la continuité éducative de 0 à 25 ans





# AXE 3

## Identifier et réunir les conditions favorisant la continuité éducative de 0 à 25 ans

### Objectif n°3.1

Développer le passage de prises en charge collectives vers un accompagnement individualisé

#### 🔍 Éléments de diagnostic :

- ▶ Difficulté structurelle à accompagner de manière individualisée des jeunes repérés en difficulté ou en fragilité dans le collectif (problèmes de partage d'informations, de disponibilité, d'interfaces permettant concertation et de collaboration professionnelle, etc)
- ▶ Morcellement des dispositifs, actions et réseaux professionnels

#### 🔍 Actions existantes

- ▶ Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (**RASED**) (1<sup>er</sup> degré)
- ▶ Programme Personnalisé de Réussite Éducative (**PPRE**) (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré)
- ▶ Programme de Réussite Éducative (**PRE**)
- ▶ Maison départementale des adolescents de la Sarthe
- ▶ Protection maternelle et infantile
- ▶ Dispositifs de prise en charge des élèves en situation de décrochage scolaire
- ▶ Équipes de Prévention spécialisée
- ▶ Dispositif Protection Judiciaire de la Jeunesse (**PJJ**) : Unité éducative de jour 12-18 ans
- ▶ Centre éducatif de jour Montjoie
- ▶ Accompagnements éducatifs de prévention du Département
- ▶ Déploiement des "promeneurs du net" : référents éducatifs avec accompagnement par la Caf
- ▶ Cellules de veille
- ▶ Dispositif d'accompagnement et maintien dans le logement des ménages manceaux (plate-forme logement avec les bailleurs).

**Co-pilotage**  
Ville du Mans  
et Éducation  
Nationale

**Public cible**  
les enfants  
et les jeunes,  
les acteurs  
institutionnels  
et associatifs

**Territoire cible**  
tout le territoire

#### 🔍 Actions à envisager

- ▶ Identification, pour les professionnels, des dispositifs d'accompagnement individuel existants afin d'orienter les enfants/jeunes
- ▶ Développer de manière ciblée la mise en place de référents éducatifs
- ▶ Projet de mise en lien des bailleurs sociaux avec les acteurs éducatifs

# AXE 3

## Identifier et réunir les conditions favorisant la continuité éducative de 0 à 25 ans

### Objectif n°3.2

Permettre aux enfants / jeunes d'initier des projets et de se projeter à moyen et long terme sur des parcours personnels et professionnels positifs

#### 🔍 Éléments de diagnostic :

- ▶ Peu de jeunes s'engagent dans des démarches de projets
- ▶ Difficultés à capter ce public
- ▶ Processus d'orientation et de découverte des métiers à améliorer
- ▶ Des jeunes qui subissent leur parcours

#### 🔍 Actions existantes

- ▶ Innov'Jeunes
- ▶ "Démon" de l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV)
- ▶ Garantie jeunes
- ▶ Conseils d'orientation
- ▶ Stage de découverte professionnelle en 3<sup>e</sup>
- ▶ Coup de pouce (Pôle jeunesse)
- ▶ Actions des Réseaux d'Éducation Prioritaire sur la découverte des métiers "Adopte un métier.com"
- ▶ Accompagnement de jeunes en Service Civique
- ▶ Forum des métiers
- ▶ Actions de la mission locale de l'agglomération mancelle

#### Co-pilotage

Ville du Mans  
et Éducation  
Nationale

#### Public cible

les jeunes  
(12-25 ans)  
et leurs parents

#### Territoire cible

tout le territoire

#### 🔍 Actions à envisager

- ▶ Renforcer le travail autour des stages de 3<sup>e</sup> (bourse des entreprises, des organisations d'économie sociale et solidaire et autres – dont Université), accueil dans le cadre des Travaux d'Intérêt Général (TIG)
- ▶ Développer un réseau "jeunes" au sein duquel ils puissent prendre la parole et participer à la construction des actions
- ▶ Déployer le dispositif " Les cordées de la réussite et les parcours d'excellence ", mobiliser des associations pour faire lien entre des collèges/lycées vers le milieu universitaire

# AXE 3

## Identifier et réunir les conditions favorisant la continuité éducative de 0 à 25 ans

### Objectif n°3.3

Mieux articuler l'ensemble des temps quotidiens que traverse l'enfant/jeune

#### Co-pilotage

Ville du Mans  
et Éducation  
Nationale

#### Public cible

enfants et jeunes,  
parents,  
acteurs éducatifs

#### Territoire cible

tout le territoire

#### 🔍 Éléments de diagnostic :

- ▶ Manque de cohérence entre les activités menées par les différents acteurs éducatifs, notamment entre l'Éducation Nationale et les Anim' du midi (TAP Mairie)
- ▶ Besoin de développer les liens entre les centres sociaux et les services municipaux
- ▶ Plus largement, les articulations avec le secteur associatif sont à renforcer

#### 🔍 Actions existantes

- ▶ Programme de Réussite Éducative (**PRE**)
- ▶ Lien Directeur d'école / Coordinateur périscolaire

#### 🔍 Actions à envisager

- ▶ Renforcer la participation des associations dans les Anim' du midi avec une vigilance sur l'articulation des différents temps d'activités (temps périscolaire, scolaire, associatif, de loisirs)
- ▶ Renforcer la cohérence entre les projets d'écoles et les orientations de la politique éducative municipale
- ▶ Créer des liens entre crèches et écoles maternelles
- ▶ Développer une coordination entre les collèges-lycées et les acteurs périscolaires



# AXE 4

Permettre aux parents, aux adultes, d'exercer pleinement leurs fonctions éducatives



# AXE 4

## Permettre aux parents, aux adultes, d'exercer pleinement leurs fonctions éducatives

**Co-pilotage**  
Ville du Mans  
et CAF  
de la Sarthe  
avec le partenariat  
associé du  
Département  
de la Sarthe

**Public cible**  
Parents, acteurs  
institutionnels et  
associatifs de la  
parentalité

**Territoire cible**  
tout le territoire

### Objectif n°4.1

Faire connaître aux parents et promouvoir les actions de parentalité existant sur le territoire

#### 🔍 Éléments de diagnostic :

- ▶ Une offre de soutien qui existe mais pas toujours connue
- ▶ Difficultés de certains parents / démarches
- ▶ Manque d'autonomie dans les démarches
- ▶ Isolement de certains parents

#### 🔍 Actions existantes

- ▶ Moyens classiques d'information et de communication dont le guide Petite-enfance
- ▶ Information lors de moments conviviaux avec des activités
- ▶ Communication à l'oral lors d'évènements  
Semaine de la parentalité
- ▶ Espace de vie familles Chrysalide au Centre Social des Quartiers Sud depuis septembre 2015

#### 🔍 Actions à envisager

- ▶ S'appuyer sur des temps forts existant déjà sur la Ville pour diffuser des informations (fêtes d'école, de quartier, Sport en fête...) et être davantage présent sur l'ensemble du territoire
- ▶ Créer un répertoire pour les professionnels permettant de recenser l'ensemble des services et actions sur le thème de la parentalité et mettre en place des échanges interprofessionnels
- ▶ Créer un répertoire internet et papier en version simplifiée grand public traduite en plusieurs langues et cibler les lieux et le bon moment pour diffuser le guide Petite enfance
- ▶ Création d'un temps fort Petite enfance en lien avec le milieu associatif actif en la matière
- ▶ Visite des lieux clés du quartier (ex centres sociaux) avec écoles, collèges, lycées, centres de loisirs, conseils de quartier (en présence des parents)... Présence d'un acteur PEL lors de la visite des nouveaux habitants ou lors des visites de quartiers.

# AXE 4

## Permettre aux parents, aux adultes, d'exercer pleinement leurs fonctions éducatives

### Objectif n°4.2

Favoriser, soutenir et valoriser l'implication des parents pour et avec leurs enfants

#### 🔍 Éléments de diagnostic :

- ▶ Dysfonctionnements liens parents/enfants
- ▶ Besoin de soutien dans la fonction parentale et d'échanges avec les professionnels
- ▶ Nécessité de considérer le parent comme un partenaire
- ▶ Rapport compliqué des parents à l'école
- ▶ Thématique parentalité a priori peu développée pour les 0-3 ans
- ▶ Activités parents / enfants peu développées pendant les vacances scolaires

#### 🔍 Actions existantes

- ▶ Actions spécifiques
- ▶ Innov.familles
- ▶ Lieux d'Accueil Enfants Parents (**LAEP**)
- ▶ Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (**CESC**)
- ▶ Programme de Réussite Éducative (**PRE**)
- ▶ Médiation familiale
- ▶ Espace rencontre Point soleil
- ▶ Maison départementale des Adolescents de la Sarthe
- ▶ Stage de responsabilité parentale
- ▶ Prévention spécialisée
- ▶ Contrat Local de Santé (**CLS**) groupe de travail sur les addictions
- ▶ Café de la famille
- ▶ Centres sociaux et Espaces de Vie Sociale

#### Co-pilote

Ville du Mans et  
CAF de la Sarthe  
avec le partenariat  
associé du  
Département  
de la Sarthe

#### Public cible

les parents,  
les enfants/jeunes

#### Territoire cible

tout le territoire

#### 🔍 Actions à envisager

- ▶ Ouvrir l'école, le collège, le lycée aux parents (liens avec l'école pour les enfants 0-3 ans : visites, correspondances ; ouverture de l'aide aux devoirs et des études aux parents, développement des Cafés des parents, mise en place de journée(s) des parents à l'école)
- ▶ Organiser des actions et des parcours de découverte parents/enfants (activités, sorties...)
- ▶ Renforcer les moyens favorisant les départs en vacances en famille pour les publics fragilisés

# AXE 4

## Permettre aux parents, aux adultes, d'exercer pleinement leurs fonctions éducatives

### Objectif n°4.3

Aider les parents à concilier vie personnelle / vie professionnelle / vie familiale.

#### Co-pilotage

Ville du Mans et CAF de la Sarthe avec le partenariat associé du Département de la Sarthe

#### Public cible

Parents, enfants, jeunes

#### Territoire cible

tout le territoire

#### 🔍 Éléments de diagnostic :

- ▶ Part des familles monoparentales et des femmes seules avec enfant(s) au Mans plus importante qu'en Sarthe et qu'au niveau national
- ▶ Problématique des modes de garde, posée également pour ceux qui ne travaillent pas
- ▶ Besoins du Relais Assistantes Maternelles pour les parents
- ▶ Evolution des attentes des familles, réticences à confier leur enfant plus de 15 jours en vacances
- ▶ Disparité territoriale (ex : centre ville)

#### 🔍 Actions existantes

- ▶ Accueils collectifs du jeune enfant
- ▶ Modes de gardes individuels
- ▶ Relais Parents / Assistantes Maternelles (**RAM**)
- ▶ Lieux d'Accueil Enfants Parents (**LAEP**)
- ▶ Centres de loisirs...

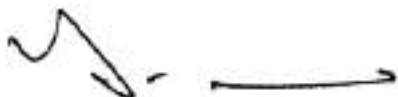
#### 🔍 Actions à envisager

- ▶ Optimiser le nombre de places d'accueil en collectif pour la Petite enfance (pour l'accueil d'urgence et les horaires atypiques)
- ▶ Optimiser le nombre de places d'accueil individuelles pour la Petite enfance (valorisation des assistantes maternelles indépendantes)
- ▶ Favoriser le partage d'expériences positives entre parents ainsi que le soutien à la préparation au séjour (exemple : mise en place d'un système d'information et une procédure d'inscription facilitant une meilleure compréhension et accessibilité des familles)
- ▶ Faire connaître les réseaux d'échanges de services, d'entraide entre parents (exemple : pédibus, internet citoyen)



# Signatures

**La Ville du Mans**



Représentée par son Maire  
Monsieur Jean-Claude BOULARD

**L'État**

Représenté par la Prétète  
Madame Corinne ORZECHOWSKI



**La Direction des Services  
Départementaux de l'Éducation Nationale**

Représentée par son Directeur Académique  
Monsieur Jean Marc MILVILLE



**La Caisse d'Allocation Familiales  
de la Sarthe**

**Le Conseil Départemental  
de la Sarthe**

Représenté par son Président  
Monsieur Dominique LE MÈNER



**Le Collectif  
d'Éducation Populaire**

Représentée par sa Directrice  
Madame Marie-France BAUGUITTE



Date 09 NOV. 2016

Représenté par  
Monsieur Gilles ROUBY





# ***Le Projet Éducatif Local***

*Direction de l'Éducation,  
de la Culture et des Sports  
CS40010 72039 Le Mans cedex 9  
**pel@lemans.fr - www.lemans.fr***